



Distanciel 2 X 3h30
Présentiel 1 jour



Formation animée par
Xavier de JERPHANION
Avocat associé



Fondé en 1987, le cabinet Chassany Watrelot & Associés (CWA) est l'un des principaux cabinets français exclusivement dédié au droit social. Classé parmi les meilleurs cabinets français en droit social en 2022 par les guides Legal 500 et Chambers Europe, le cabinet CWA compte une soixantaine d'avocats présent à Paris, Lyon, Sophia-Antipolis et Bordeaux.



OBJECTIFS

- Intégrer les incidences de l'ordonnance n°2017-1386 du 22/9/2017 et des textes ultérieurs dans la préparation et la conduite des élections des membres du CSE / Être à jour des évolutions jurisprudentielles portant sur ce thème
- Savoir déterminer le moment et le cadre de la mise en place des élections du CSE
- Être en mesure de conduire le processus électoral de son engagement à la proclamation des résultats
- Savoir réagir en cas d'incidents survenant lors du processus électoral
- Appréhender les enjeux des résultats du premier tour, instrument de mesure de la représentativité syndicale et des règles de négociation au sein de l'entreprise
- Savoir gérer un contentieux électoral



PROGRAMME

- > **Préambule** : Présentation générales des IRP (CSE, CSSCT, RP, DS, RSCSE, RSS, ...)
- > **Les enjeux du résultat** des élections professionnelles (Représentativité, ...)
- > **Le périmètre de mise en place** des institutions élues du personnel : la notion d'établissements distincts | **Cas pratique sur la négociation préalable du périmètre de mise en place du CSE**
- > L'incidence des seuils d'effectifs : Les modalités pratiques du calcul des effectifs | Le nombre de représentants à élire | **Cas pratique**
- > **Le déclenchement du processus électoral** : A quel moment ? par qui ? Comment ? / L'invitation des syndicats intéressés / L'information du personnel / L'hypothèse de l'élection partielle
- > **L'organisation pratique des élections** : Grandes étapes de l'élection | **Cas pratique : élaboration d'un calendrier des opérations électorales** / Négociation du protocole préélectoral / Nombre et composition des collèges / Les listes électorales / La présentation des candidatures et Les vérifications à opérer
- > **Le déroulement des scrutins** : Les 2 tours de scrutin / La propagande électorale / Organisation matérielle du vote / Vote par correspondance & vote électronique / Les bureaux de votes et le contrôle des opérations électorales / Le dépouillement : notion de quorum au 1er tour – quotient électoral - moyenne de chaque liste - plus forte moyenne - bulletins blancs ou nuls / Répartition des sièges entre les listes puis détermination des élus / Etablissement des procès-verbaux de l'élection / Proclamation des résultats / Mesure de la représentativité / **Cas pratique : Exercices de proclamation des résultats à partir des modèles Cerfa de procès-verbaux d'élections**
- > **Les contentieux électoraux** : Quels litiges ? / Les autorités compétentes / Les spécificités procédurales



Pour qui ? Equipes Ressources Humaines et relations sociales, juristes, dirigeants

Prérequis : Aucun

Méthodes mobilisées :

- + **Pédagogie active et opérationnelle** : Alternance d'apports sur les concepts clés, d'exercices, de cas pratiques et d'activités Klaxoon (Quiz et challenge), permettant aux participants d'identifier les « bonnes pratiques », les risques et les erreurs à ne pas commettre ;
- + Animation vidéo projetée

Modalités d'évaluation : Quiz Klaxoon à l'issue de la formation pour évaluer les acquis

Modalités d'accès :

- + **Distanciel** : Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque. Une assistance technique et pédagogique est assurée par ERYs auprès du participant.
- + **Présentiel** : Locaux mis à disposition par ERYs à Paris,

Accessibilité : Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



- > 790€ HT par personne
- > Intra entreprise : Nous consulter